

# GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

**FIRMIN H. PROULX.**

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



ANNONCES :

Première insertion ..... 10 centins par ligne  
 Deuxième insertion, etc. .... 3 centins par ligne

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal  
 M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec  
 ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

École d'Agriculture de l'Assomption

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première } ABONNEMENT  
 \$1 PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN

## SOMMAIRE

**Revue de la Semaine :** Ouverture du premier Congrès catholique à Québec le 25 juin dernier.—Sa Grandeur Mgr A. E. Taschereau, Archevêque de Québec, préside à la première séance du Congrès ; Sa Grandeur démontre l'importance du Congrès catholique et les fruits qu'on pourra en retirer.—Adresse à Sa Sainteté le Pape Léon XIII, par les membres du Congrès catholique.—M. le juge Routhier prononce un discours sur la nationalité canadienne-française et la religion catholique, et M. Claudio Jannet sur le rôle des classes riches dans les sociétés modernes.—La deuxième séance du Congrès eut lieu le lendemain soir, sous la présidence de Mgr C. F. Cazeau ; M. le comte de Foucault prononce un discours sur l'action des ordres religieux dans la société ; l'Hon. M. Ouimet a traité la question des droits de l'Eglise et de l'Etat en matière d'éducation ; et Mgr Lasfèche a prononcé une allocution sur l'Eglise et la liberté.—Résolutions proposées par le bureau des cercles catholiques et le bureau des intérêts catholiques.—Ce que nous lisons dans le *Courrier du Canada* au sujet de l'emprunt de quatre millions de piastres en France, par le Gouvernement de la Province de Québec.—L'Hon. M. Masson remet sa démission comme ministre du Gouvernement fédéral.—L'immigration au Canada promet d'être plus considérable cette année.

**Causerie Agricole :** Choix d'un verrat (Suite) : ses formes, points de conformation, etc.; la toison.

**Sujets divers :** Travaux et soin qu'exige le tabac pendant sa croissance.—Destruction de la "grande marguerite" ou "marguerite blanche."—Soins à donner aux arbres nouvellement plantés.—Apiculture : Nettoyer les ruches, les enfumer ; griller et couvrir les ruches l'hiver ; quelles ruches il faut employer l'hiver.

**Choses et autres :** Etablissement d'une manufacture de sucre de betteraves à Berthier (en haut).—Quelques cultivateurs de la Rivière-du-Loup, comté de Maskinongé proposent de s'établir à Manitoba.—Exportation de bestiaux du port de Montréal.—Engrais des vignes.—Quantité de blé d'Inde requise pour une poule.—Le fromage et le beurre aux Etats-Unis.—Les pigeons.—Moyen de détruire le charançon qui se loge dans les prunes.

**Recettes :** Gélée de gadelles.—Conserve de gadelles.

**annonce :** Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur une annonce de M. A. J. Boucher ; les amateurs de musique ne manqueront pas de se procurer "l'ami du Foyer," nouvelle publication qui a déjà reçu les éloges des musiciens les plus distingués.

## REVUE DE LA SEMAINE

Quoique la plupart des journaux aient rendu compte des importantes délibérations du "Congrès catholique" et de la "Convention nationale," nous croyons cependant nécessaire de publier quelques détails importants, pour l'information de ceux qui ne reçoivent que la *Gazette des Campagnes*.

On estime qu'à chaque séance qui eut lieu dans une des salles de l'Université Laval, plus de 1500 personnes y étaient présentes, et le nombre en eut été plus considérable si des cartes d'admission eussent pu être données. Malgré la longueur des séances, personne ne quittait l'appartement, car personne n'eut voulu perdre un seul mot des éloquentes paroles des éminents orateurs dont les noms étaient inscrits sur le programme des différentes séances.

Le congrès catholique a tenu sa première séance le 25 juin matin à huit heures et demie. Sa Grâce Mgr l'Archevêque A. E. Taschereau présidait ayant à sa droite M. Claudio Jannet et à sa gauche l'hon. juge A. B. Routhier.

Le juge Routhier ouvrit la séance. Il dit qu'à la vue d'une aussi belle représentation de l'Eglise catholique et de la France catholique, il trouve que la tâche qui lui incombe comme président actif du Congrès n'est pas très-facile. Il exprime sa joie de voir aussi bien représentées l'Eglise et la France catholique. Il est heureux de pouvoir constater qu'après un siècle, la France se ressouvient qu'il y a sur les rives du St. Laurent, un petit peuple qui a gardé intacts sa religion, sa langue et ses institutions. Il ajoute que, lorsque la France oubliera sa mission de fille aînée de l'Eglise, le Canada s'efforcera de lui donner l'exemple de sa foi. Il finit en disant qu'à la vue du nombreux clergé présent et surtout de Sa Grâce Mgr l'Archevêque de Québec, il comprend qu'il ne peut dignement présider le Congrès catholique, et que son rôle se borne à celui d'appariteur. Il présente à l'assemblée